

AVIS D'INSTALLATION

L'installateur doit impérativement nous envoyer l'avis d'installation avant d'entreprendre les travaux. Celui-ci sera retourné avec approbation et confirmation de la date de mise en service du câble d'introduction. En cas de non réception de ce document, nous ne pourrions procéder à la mise en service. L'installateur sera présent lors de la mise en service. – Les installations seront impérativement conçues en étoiles. (une ligne par appartement) – Il ne sera pas installé plus de 3 prises par colonne. – Les prises seront de type « Multimédia DM12 – DM14– DM17, le câble coaxial doit être obligatoirement à double blindage.

Propriétaire

Nom : Prénom :
Rue : N° :
NPA : Localité :
Reçu le : Retour le :

Adresse d'installation

Rue N° :
NPA : Localité :
Parcelle : ECA :
Date prévue pour la mise en service (réservé à l'usage du télédistribeur) :

Schéma d'installation

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nombre d'appartements | 1 Installation nouvelle |
| <input type="checkbox"/> Nombre de colonnes | 2 Modification sur installation existante |
| <input type="checkbox"/> Nombre de prises | 3 Alimentation par le sous-sol |
| | 4 Alimentation par le galetas |
| | 5 Alimentation par coffret multi-service |
| | 6 L'installation sera mise à terre |

Adresse complète avec tél. et fax
Remarques de l'installateur :

Date :
Timbre et signature de l'installateur